

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Construite par les murets du temps de leur apogée, la pêcherie située près de la Petit Baoulagne n'aurait permis de stabiliser la zone et la réalisation d'une passerelle et d'un cheminement pour les riverains se rendant à leur travail. Lorsqu'elle a présenté les premiers signes de fissure, je l'avais signalé au SIGAL à l'époque, mais aussi de la pêche. Les risques encourus en m'aurait rétorqué alors que où elle venait à être arasée cela permettrait la libre circulation des grands migrateurs. Pour avoir passé toute mon enfance près de la rivière, la pêcherie du Port de Beauvieu n'a jamais empêché les saumons de passer. Nous sommes aujourd'hui encore nombreux à passer en attente. Ainsi aujourd'hui il y a plus de saumons sur les pâmeaux que dans la rivière. Ce qui est sûr c'est que ce profite un des astre écologique, économique et culturellement. En passant "divaguer" la rivière, c'est le reste d'accès à l'ancienne passerelle qui est mangée. Mais bien sûr comme on a déjà pris son cheminage....

En refusant pour des raisons financières d'intervenir pour stabiliser les berges, la commune de Beauvieu se ^{faisant} fait également la mort de la rivière aux berges en arrel. La rivière les mangera petit à petit, coupant les rives d'accès à la zone de Pailleret et terrains de sport sur la commune d'Aigrefeuille. A Yerres ce sont les installations publiques telles la station intercommunale de retraitement des eaux usées qui est menacée avec les risques de pollution majeure.

Alors que cette dernière commune a fait ces dernières années un effort colossal pour que il n'y ait plus aucun rejet dans la rivière. En sachant aussi que techniquement vu la configuration topographique de la Combelle il n'était pas possible de la mettre en place. Puis viendront le tour du stade de Bessé Combelle, de la départementale, du Port SNCF en aval.

L'autre sera la responsabilité de ceux qui veulent ne rien faire. Qui paiera? Qui remboursera les infrastructures endommagées? Qui les remplacera? Où? Le SAGE Alagnon dont c'est pourtant la volonté, peut-il ignorer superbement cette problématique aval.

¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms, coordonnées et la date de votre passage.

TB